



# Mémoire.

En 1746. le C. <sup>o</sup> Cugnot a donné à M. le  
M<sup>at</sup> De Saxe l'invention des derniers fusils de  
son Régiment.

En 1762. il a donné l'invention d'une nouvelle  
planchette et une alidade d'une si grande utilité  
qu'elle a été adoptée par les Ingénieurs du Royaume.

En 1766. il a donné les Elements de l'art  
militaire ancien et moderne en 2. vol. in 12

En 1769. il a donné un traité de la fortification  
de Campagne.

La même année, il a fait en présence de M.  
le Duc de Choiseul, l'expérience d'une nouvelle  
machine à feu que la disgrâce du Ministre a  
fait abandonner.

A la fin de 1775. il a été chargé par M.  
De Guibert, de la part de M. le C. de S.  
Germain, de composer un cours pour l'usage des  
Meres des nouvelles écoles; après en avoir  
composé les trois premiers livres, et fait beaucoup  
de démarches pour les faire imprimer, le plan  
des études a été entièrement changé, et cet  
ouvrage a été abandonné, ce qui a été d'autant  
plus nuisible à l'auteur qu'il avoit fait le  
sacrifice de son état pour se livrer

Brevet de l'Inventeur du 1779

Je Nicolas Joseph Cugnot, Né  
le vingt six février mil sept cent vingt <sup>Cinq</sup> à Nois  
Diocèse de Toul Généralité de Metz, baptisé  
le même jour <sup>Vingt</sup> six février dans la Paroisse  
de Nois, Ingenieur actuellement à Paris où il  
demeure rue St. Jacques, Déclare n'avoir  
obtenu du Roi autre grace pécuniaire  
qu'une pension de six cents livres qu'il a  
plu à Sa Majesté de lui accorder les six  
deux mois <sup>de Novembre</sup> de l'année dernière.

Certifié véritable à Paris le Six  
décembre mil sept cent soixante dix neuf.

Nicolas Joseph Cugnot

Le 6<sup>bre</sup> 1779, il a été accordé au S. Cugnot  
Ingenieur mecanicien à Paris une pension de  
600<sup>l</sup> en considération des découvertes utiles  
qu'il a faites sur les machines d'artillerie

Le Bon du Roy est au Bureau de l'artillerie.

À Versailles le 19. Fev<sup>bre</sup> 1779.

Le Janquet

Par le Roy

Brevet de l'Invention de M. Cagnot le 1779

Je soussigné Nicolas Joseph Cagnot, Né  
le vingt six février mil sept cent vingt <sup>Cinq</sup> à Voïd  
Diocèse de Toul Généralité de Metz, baptisé  
le même jour <sup>vingt</sup> six février dans la 5<sup>e</sup> paroisse  
de Voïd, Ingenieur actuellement à Paris où il  
demeure rue St. Jacques, Déclare n'avoir  
obtenu du Roi autre grace pecuniaire  
qu'une pension de six cents livres qu'il a  
plu à Sa Majesté de lui accorder le six  
de ~~mois~~ <sup>de Novembre</sup> ~~octobre~~ dernier.

Certifié véritable à Paris le Six  
decembre mil sept cent soixante dix neuf.

Nicolas Joseph Cagnot

Le 6<sup>bre</sup> 1779, il a été accordé au S. Cagnot  
Ingenieur mecanicien à Paris une pension de  
600<sup>l</sup> en consideration des découvertes utiles  
qu'il a faites sur les crues d'artillerie

Le Bon du Roy est au Bureau d'Artillerie.

Par le Roy

à Versailles le 19. 1779.

Le Janquet



a Paris le 15 Dec 1779



Mon Prince

Daignez recevoir l'hommage de la vive  
 reconnaissance dont me pénètre la bonté  
 avec laquelle vous avez bien voulu m'obtenir  
 du Roi une pension de 600<sup>l</sup>. Cette grâce  
 m'est d'autant plus précieuse, & Mon Prince,  
 quelle mesure la subsistance dont j'étois  
 sans cesse exposé à manquer par une  
 fatalité qui à toujours contrarié les travaux  
 pénibles et quelquefois même pour le service  
 du Roi auxquels je n'ai cessé de me livrer  
 depuis plus de 3 années. Je vais, Mon  
 Prince, redoubler de zèle, tâcher de vous  
 prouver que j'ai toujours eu et que je ne  
 cesserai d'avoir à cœur de mériter la grâce  
 que je dois à votre bienveillance dont je vous  
 supplie de m'accorder la continuation.

Je joins les deux pièces que vous m'avez  
 présent de vous adresser

Je suis avec un très profond respect

Mon Prince

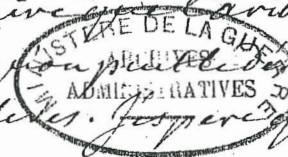
Votre très humble et très  
 dévoué

Monseigneur

Repon. à une Lettre D.  
28



J'ai reçu la lettre, dont vous avez bien voulu m'honorer, et l'ordre qui y étoit joint. Je vous remercie très-humblement Monseigneur, de la bonté, que vous avez eue, de me mettre en état de pouvoir m'occuper uniquement, de l'ouvrage, dont Monsieur de Guibert, m'a fait l'honneur de me charger, de votre part. Je n'ai eu que peu de temps à consacrer à cet ouvrage. Je crois l'avoir rendu aussi aisée, qu'on peut le désirer, pour la commodité des maîtres et des élèves. J'espère que la Géométrie sera aussi facile, ainsi que les applications que j'en donnerai aux différentes parties, de l'art militaire, dont la connoissance est aussi nécessaire aux officiers d'infanterie qu'aux Ingénieurs.



J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect

Monseigneur

Votre très-humble et très-obéissant

Serviteur  
Rueyrot

Monseigneur

Reponse à une lettre de  
28



J'ai reçu la lettre, dont vous avez bien voulu m'honorer  
et l'ordre qui y étoit joint. Je vous en remercie très-humblement  
Monseigneur, de la bonté, que vous avez eue, de me remettre  
en état de pouvoir m'occuper uniquement, de l'ouvrage, dont  
Monsieur de Guibert m'a fait l'honneur de me charger, de  
votre part. Je n'ai eu que peu de temps à l'arithmétique. Je  
crois l'avoir rendu aussi aisée, qu'on peut le désirer, pour la  
commodité des maîtres et des élèves. J'espère que la Géométrie  
sera aussi facile, ainsi que les applications que j'en donnerai  
aux différentes parties de l'art militaire, dont la connaissance  
est aussi nécessaire aux officiers d'infanterie qu'aux Ingénieurs.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect  
Monseigneur

Votre très-humble et très-obéissant

Serviteur

Bugnot

Paris, Maison de M. Duchesne Libraire  
Rue St Jacques le 30 Mars 1776



4. Division.

Bureau  
des arts.

Liberté.



Egalité.



Le ministre de  
la Guerre est  
invité à mettre,  
à la disposition  
des administrat.  
du Conservatoire  
des arts et métiers,  
une voiture mé-  
canique qui  
existe depuis  
longtemps à  
l'arsenal ou  
celle se dégrade.

Paris, le 24. Thermidor au 7<sup>e</sup> de la  
République française, une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur, <sup>3197</sup> 25<sup>7<sup>es</sup></sup>

au Ministre de la Guerre

Je suis informé, mon cher collègue, qu'il  
existe à l'arsenal de Paris, une voiture  
mécanique à 3 roues, portant une petite  
machine à vapeurs, destinée à lui donner  
le mouvement. Cette voiture qui est l'ouvrage  
d'un ancien ingénieur, le cit. Cugnot,  
auteur du livre intitulé, fortifications de  
campagne, a été exécutée, en 1770, aux frais  
du Gouvernement, et l'on se proposoit d'en

Demander au Directeur de  
l'arsenal des renseignements  
à son avis.



faire l'essai dans le temps où le ministre  
Cherient fut disgracié.

Depuis cette époque, elle est restée à l'arsenal  
sous une remise d'où on vient de la fortifier,  
pour la placer au milieu d'une cour.

Comme cette mécanique ainsi exposée aux  
injuries de l'air, se dégrade sensiblement chaque  
jour, j'ai pensé que pour sa conservation  
et sous le rapport de l'art, elle pourroit être  
déposée au Conservatoire des arts et métiers.

Si vous partagez mon avis, mon cher  
collègue, je vous invite à donner des ordres  
pour que cet objet soit remis aux administrateurs  
du Conservatoire. / Salut et fraternité.

*Ch. de Meunier*



4. Division.

Bureau  
des arts.

Liberté.



Egalité.

TAMPA BAY  
AUTOMOBILE MUSEUM

Le ministre de  
la Guerre est  
invité à mettre,  
à la disposition  
des administrat.  
du Conservatoire  
des arts et métiers,  
une voiture mé-  
canique qui  
existe depuis  
longtemps à  
l'arsenal ou  
elle se trouve.

Paris, le 24. Thermidor au 7 de la  
République française, une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur, <sup>3197</sup>  
25 7<sup>400</sup>

Au Ministre de la Guerre

Je suis informé, mon cher Collègue, qu'il  
existe à l'arsenal de Paris, une voiture  
mécanique à 3 roues, portant une petite  
machine à vapeurs, destinée à lui donner  
le mouvement. Cette voiture qui est l'ouvrage  
d'un ancien ingénieur, le cit. Cugnas,  
auteur du livre intitulé, Fortifications de  
campagne, a été exécutée, en 1770, aux frais  
du Gouvernement, et l'on se proposoit d'en

Demander au Directeur de  
l'arsenal des renseignements  
à son avis.



faire l'essai dans le temps où la machine  
chaisent fut désgracié

Depuis cette époque, elle est restée à l'arsenal  
sous une remise d'où on vient de la sortir,  
pour la placer au milieu d'une cour.

Comme cette mécanique ainsi exposée aux  
injures de l'air, se dégrade sensiblement chaque  
jour, j'ai pensé que pour sa conservation,  
et pour le rapport de l'art, elle pourroit être  
déposée au Conservatoire des arts et métiers.

Si vous partagez mon avis, mon cher  
collègue, je vous invite à donner des ordres  
pour que cet objet soit remis aux administrateurs  
du Conservatoire.

Salut et fraternité.

*Guillette*